

Protea Fund

Société d'investissement à capital variable organisée sous la forme d'une société anonyme
15, Avenue J.-F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg: B80092
(la **Société**)

**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE
PROTEA FUND – BAM US EQUITIES**

Luxembourg, le 13 février 2024

OBJET: Liquidation de Protea Fund – BAM US EQUITIES

*Tous les termes commençant par une majuscule non autrement définis dans le présent document ont la signification qui leur est attribuée dans le prospectus de la Société daté de décembre 2023 (le **Prospectus**).*

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons en votre qualité d'Actionnaire de Protea Fund – BAM US EQUITIES (le **Compartiment**), un compartiment de la Société, pour vous informer que le conseil d'administration de la Société (le **Conseil d'administration**) a décidé de mettre le Compartiment en liquidation avec effet au 13 février (la **Liquidation**) et de procéder au rachat forcé des Actions du Compartiment (le **Rachat forcé**).

La décision de procéder à la Liquidation se fonde sur les dispositions de l'article 5, avant-dernier paragraphe, des statuts de la Société (les **Statuts**), au titre desquelles le Conseil d'administration a le pouvoir et l'autorité de liquider tout compartiment de la Société par le rachat forcé des actions du compartiment en question à la Valeur Nette d'Inventaire par action (mais en tenant compte des prix de réalisation réels des investissements et des frais de réalisation) déterminée au Jour d'évaluation auquel cette décision prend effet, dans les cas où (i) l'actif net du compartiment descend sous les 2 000 000 EUR ou l'équivalent dans la devise de référence de ce compartiment; ou (ii) cette liquidation s'avère nécessaire par suite d'une modification de la situation économique ou politique ayant une incidence sur ce compartiment.

Suite à la réception d'une demande de rachat importante, l'actif net du Compartiment, une fois cette demande réalisée, descendrait sous l'équivalent de 2 000 000,00 EUR et donc sous le montant considéré comme suffisant par le Conseil d'administration pour permettre une gestion efficace du Compartiment.

Par conséquent, le Conseil d'administration a décidé qu'il est dans l'intérêt des Actionnaires du Compartiment de mettre celui-ci en liquidation.

Le Rachat forcé aura lieu le plus rapidement possible compte tenu du prix effectivement réalisé lors de la liquidation des positions du Compartiment, ainsi que des frais de réalisation et de tous frais découlant de la Liquidation.

Veillez noter que le calcul de la Valeur nette d'inventaire par Action du Compartiment ainsi que les demandes de souscription, de conversion et de rachat dans le Compartiment ont été suspendus à compter de 12 février 2024 conformément aux conditions de l'article 22 des Statuts et de la Section 12 «*Suspension du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire, des Prix d'Emission, de Rachat et de Conversion*» du corps du Prospectus.

Pour toute question à ce sujet, veuillez contacter pfcs.lux@pictet.com, ou le siège social de la Société.

Les montants non réclamés par les Actionnaires du Compartiment lors de la clôture de la Liquidation seront déposés auprès de la *Caisse de Consignation* du Luxembourg pour une durée de trente (30) ans. Si les montants déposés ne sont pas réclamés au-delà du délai prescrit, ils seront forclos.

Le présent courrier sera régi et interprété selon le droit luxembourgeois et les tribunaux de l'arrondissement de Luxembourg-ville seront seuls compétents.

Cordialement,

Pour le Conseil d'administration

Les statuts, le prospectus, les feuilles d'information de base, le rapport semi-annuel et le rapport annuel de la Société peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse.

Le représentant en Suisse :

FundPartner Solutions (Suisse) SA
Route des Acacias 60
1211 Genève 73

Le service de paiement en Suisse :

Banque Pictet & Cie SA
Route des Acacias 60
1211 Genève 73